

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'économie-gestion  
S/C de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

### **Partie commune**

L'Éducation est le fondement de notre engagement. Vous avez su répondre à la nécessité de mettre en œuvre les moyens pédagogiques innovants pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences, savoirs, savoir-faire et savoir-être afin de devenir les citoyens libres et éclairés de demain. Nous tenons à vous remercier pour votre conscience professionnelle et votre implication.

Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions et de faire en sorte que nos élèves trouvent le chemin de la réussite à l'École, nous nous fixons trois priorités pour cette nouvelle année scolaire, en cohérence avec la [circulaire de rentrée 2022](#) :

- **Un engagement pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux**

Le parcours de l'élève se construit dans la durée. La mobilisation autour du livre et de la lecture, des mathématiques et du respect de tous, les actions visant à développer l'oralité, les dispositifs d'accompagnement illustrent les nombreux leviers dont nous devons nous emparer pour renforcer la maîtrise des fondamentaux et progresser vers l'excellence.

Agir en faveur d'une culture commune de l'évaluation demeure également un incontournable en cette rentrée pour qu'elle soit un outil de progrès individuel, motivant et lisible pour permettre une identification du niveau de maîtrise des compétences et développer une relation de confiance avec l'équipe éducative.

- **Un engagement pour l'égalité et la mixité**

En réponse à la difficulté scolaire et pour une école inclusive au plus près des besoins des élèves, nous veillerons à vous accompagner dans l'évolution de vos pratiques pédagogiques par la formation avec des dispositifs spécifiques disciplinaires ou transversaux ainsi que par un travail approfondi dès le collège pour une orientation éclairée et réfléchie favorisant l'égalité des chances.

Parallèlement, la lutte contre le décrochage scolaire reste un enjeu qui nous concerne tous, individuellement au sein de la classe et collectivement pour une prise en charge globale.

- **Un engagement pour le bien-être de tous**

Cette année nous poursuivons notre engagement pour le bien-être des élèves comme des personnels. Cela passe notamment par une acceptation de chacun dans sa singularité, par une pratique sportive accrue et une attention portée à l'éducation artistique et culturelle pour tous les élèves, renforcée par le déploiement du pass Culture.

L'effort de notre académie sur l'éducation au développement durable est pleinement corrélé à cet enjeu du bien-être. Les établissements engagés deviennent ainsi des lieux toujours plus accueillants et qui laissent une place croissante aux espaces de vie.

La restructuration de la formation continue à travers la nouvelle École Académique de la Formation Continue (E AFC) permet de mieux répondre aux besoins de formation exprimés par chacun, notamment au travers d'un programme de parcours de formation pluriannuels.

Par ailleurs, la prise en compte de la spécificité des territoires s'est traduite l'an passé par la mise en place de Plans Locaux de Formation (PLF) et de Conseillers Ressources Humaines de Proximité (CRHP) que chaque personnel peut consulter.

Les corps d'inspection vous accompagnent et vous soutiennent dans vos missions essentielles pour renforcer le lien social et répondre aux défis actuels et à venir.

Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

**Les IA-IPR et les IEN2D de l'Académie de Nancy-Metz**

## Partie spécifique aux enseignements relevant de l'économie-gestion dans la voie professionnelle

Chères collègues, chers collègues,

Avant toute chose, nous tenons à vous remercier pour votre participation et votre engagement à la bonne tenue des examens de l'année écoulée. De nombreux collègues nous rejoignent cette année (mutations interacadémiques, lauréats de concours et recrutements contractuels) : nous leur souhaitons la bienvenue dans nos filières de l'économie-gestion.

Notre collègue Philippe CARLUS a bénéficié d'une mutation et nous tenons à le remercier vivement pour le travail engagé dans notre académie notamment auprès des enseignants de la filière Gestion-administration.

Pour cette année scolaire, la répartition des filières entre les inspecteurs est la suivante :

<a href="#">Valérie LEBLOND</a>	Transport - Logistique / Métiers de la sécurité
<a href="#">Josselin LEMAIRE</a>	Commerce - Vente - Métiers de l'Accueil / SEGPA Vente Distribution Logistique
<a href="#">Florence VERNET</a>	Alimentation / Hôtellerie - Restauration / Fleuristerie
<i>En attente de nomination</i>	Filière administrative / Économie-gestion dans les secteurs de la production / Économie-droit

Le pilotage des filières est réalisé avec l'appui des chargés de mission. Ils sont un relai pour les inspecteurs et sont pour vous des personnels ressources.

<a href="#">Sandrine SIES</a>	Tertiaire administratif	<a href="#">Isabelle HUSSON</a>	Transport - Logistique
<a href="#">Sandrine MULLET</a>	Discipline économie-gestion en section industrielle	<a href="#">Remo ALTOMONTE</a>	Transport - Logistique
<a href="#">Estelle PAZZAGLIA</a>	Hôtellerie - Restauration	<a href="#">Johnny EISENHAUER</a>	Relation client BCP MCV option A IAN
<a href="#">Olivier PICHELIN</a>	Hôtellerie - Restauration	<a href="#">Aline PHILIPP</a>	Relation client BCP MCV option B
<a href="#">Gaël VOUTERS</a>	Hôtellerie - Restauration	<a href="#">David ZELCH</a>	Relation client Métiers de l'Accueil
<a href="#">Sébastien LOUIS</a>	Alimentation	<a href="#">Salima BADIR</a> <a href="#">Fabrice CRUCIANI</a>	Relation client CAP EPC

Cette lettre a pour objectif de rappeler les priorités nationales, de faire un point sur l'actualité du champ économie-gestion et de donner des axes de travail pour l'année 2022/2023, notamment la poursuite de la transformation de la voie professionnelle.

### Un lycée professionnel d'excellence pour assurer la réussite de tous

La voie professionnelle représente le tiers des effectifs en lycée ; les filières économie-gestion réunissent quant à elles des flux parmi les plus importants. Offrant de **véritables parcours d'excellence**, nos formations ont été valorisées par la transformation de la voie professionnelle. Ses mesures phares comme la conduite du chef-d'œuvre qui a vu son aboutissement lors des dernières sessions d'examen, ou encore la co-intervention qui a vu son champ d'élargir à davantage d'enseignements généraux, participent à cette revalorisation. Nous vous remercions pour votre implication dans la mise en œuvre de ces dispositifs et nous vous encourageons à poursuivre cet engagement au service de la motivation et de la réussite des élèves. De plus, au cours du premier trimestre de l'année scolaire, la [Semaine des lycées professionnels](#) (du 5 au 9 décembre 2022)

s'inscrira dans cette dynamique de valorisation : c'est un temps fort mis en place par notre institution et nous comptons sur votre participation à cet évènement majeur.

## ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ÉTUDES

Pour les entrants en lycée professionnel, l'organisation en famille des métiers simplifie le choix d'orientation. Il permet aux élèves d'aborder la diversité des métiers et d'affiner leur projet à l'issue d'une classe de seconde à la fois éclairante et professionnalisante. [Les modules d'« Accompagnement à l'orientation »](#) visent à préparer les élèves soit à une insertion professionnelle soit à une poursuite d'études selon le module choisi. Après seize établissements concernés en 2021-2022, le dispositif [AvenirPro](#) sera étendu à tous les lycées professionnels, mais d'ores et déjà de nombreuses actions ont été déployées dans les établissements, dans le cadre des modules de terminale visant à accompagner l'orientation à l'issue du baccalauréat. Nous vous encourageons à multiplier les opportunités visant à créer du lien avec les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur.

Nous souhaitons vous informer que des actions de formation seront engagées au plus près des équipes afin de mettre en œuvre une pédagogie adaptée donnant les atouts aux élèves pour réussir en section de technicien supérieur (STS).

L'outil [InserJeunes](#) permettra de mesurer l'impact de ces mesures sur l'accompagnement des diplômés de la voie professionnelle.

## ALTERNANCE PÉDAGOGIQUE

La principale spécificité de la voie professionnelle est d'organiser les apprentissages autour de la pratique professionnelle, en confrontant les élèves avec des situations réelles ou simulées. Cette alternance pédagogique repose ainsi sur trois éléments essentiels qui permettent à la fois l'acquisition et l'évaluation, progressives et individualisées, des compétences professionnelles :

- **Les PFMP** : nous rappelons la nécessaire négociation individuelle des objectifs pédagogiques de chaque période, en concertation avec le tuteur ou la tutrice ;
- **Les projets pédagogiques** : portés notamment par la réalisation du chef-d'œuvre, ils permettent de traverser des situations réelles tout en faisant évoluer les élèves dans le cadre sécurisant de l'établissement scolaire. Nous vous invitons à consulter et à alimenter la plateforme BRIO qui organise le partage de nombreuses thématiques de chefs-d'œuvre ;
- **L'exploitation d'un plateau technique** : il est le siège incontournable des apprentissages autour de situations simulées de pratiques professionnelles. Son exploitation repose sur la construction, en équipe pédagogique, des scénarios professionnels. Nous vous invitons à vous assurer de la conformité de cet espace pédagogique avec les attendus des référentiels et à être force de proposition si une adaptation voire une création devait être nécessaire. Rapprochez-vous de votre DDFPT le cas échéant.

Ces trois modalités d'alternance pédagogique doivent permettre de couvrir toutes les situations d'apprentissage énumérées dans les différents Référentiels des Activités Professionnelles (RAP). Incontournables une à une, elles participent à la construction progressive des positionnements et, en fin de formation, sont au cœur d'une évaluation individualisée respectueuse des rythmes d'apprentissage de chacun. Elles permettent ainsi la conclusion des certifications attendues à l'issue de la classe de terminale.

## ACCOMPAGNEMENT DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DU PUBLIC

Le lycée professionnel doit tout à la fois assurer, consolider et stabiliser l'acquisition des fondamentaux : les compétences du socle commun et celles indispensables à l'exercice professionnel et à l'insertion sociale d'élèves aux profils très variés. Au quotidien, vous êtes engagés dans la gestion

de l'hétérogénéité et avez l'expérience de la prise en compte des difficultés d'apprentissage. Pour vous accompagner, nous vous rappelons les innovations pédagogiques déployées lors de la transformation de la voie professionnelle qui permettent des dynamiques nouvelles, porteuses de motivation et contribuant à la lutte contre le décrochage :

- **L'accompagnement personnalisé** a pour but de soutenir l'élève dans la réussite de sa scolarité et de l'aider à gagner en autonomie. Son contenu est à construire collectivement. Le volume horaire, inscrit dans les emplois du temps des élèves, est modulable et adaptable en fonction des besoins des élèves et de leurs projets.
- **L'adaptation des parcours en CAP** a pour objectif de sécuriser et de fluidifier les parcours. Si l'adaptation de la durée du cycle de formation est à envisager en prenant en compte les besoins de chaque élève, le CAP en 2 ans reste la règle. Pour une adaptation du parcours, l'équipe éducative, les parents et l'élève lui-même sont les acteurs de cette démarche individualisée. Une réflexion en équipe pédagogique et la constitution de groupes d'élèves sont souhaitables. L'organisation du parcours en 3 ans ne doit pas correspondre à un doublement de la 2<sup>e</sup> année, mais à une organisation adaptée pour un parcours plus progressif.

## FORMATION DES ENSEIGNANTS

La formation des enseignants est désormais prise en charge par l'École Académique de la Formation Continue (EAFC). Chacun a la possibilité de construire son parcours de formation et ainsi être acteur de son évolution professionnelle. Les formations sont alors présentées sous la forme de parcours composés de plusieurs modules à inscription individuelle ou pilotés par l'inspecteur en charge du parcours. Les formations proposées répondent aux orientations du schéma directeur ministériel de la formation continue. Le site de l'EAFC vous permettra de sélectionner les formations qui vous intéressent. Les parcours seront enrichis au cours de l'année scolaire et **plusieurs campagnes d'inscription sont prévues**. Pour tout renseignement, vous pourrez [consulter le site](#).

Par ailleurs CANOPE vous propose son plan de formation de rentrée accessible [en suivant ce lien](#). Vous y trouverez notamment un parcours sur le suivi d'acquisition des compétences en filière professionnelle. Il est préférable de s'inscrire avant le 10 septembre.

## DIGITALISATION

La Région Grand Est a financé la souscription à une suite logicielle « full web » permettant l'exploitation pédagogique d'un Progiciel de Gestion Intégrée et d'une solution de e-commerce, sans installation préalable ni mise à jour. Cette suite s'adresse aux formations tertiaires commerciales, mais aussi administratives et logistiques. Les temps de formation reportés ces deux dernières années se poursuivront à partir d'octobre. Nous vous invitons à prendre contact avec l'enseignant chargé de mission référent de votre filière pour tout renseignement à ce sujet. Nous comptons sur l'exploitation en classe de situations professionnelles qui intègrent les outils digitalisés, conformément aux attendus des différents référentiels rénovés. De nombreuses compétences professionnelles s'acquièrent en effet en mettant en œuvre un environnement numérique qui reflète les évolutions de la réalité professionnelle.

## CHALLENGES ET CONCOURS

L'enseignement professionnel est porteur de dynamiques puissantes qui permettent à des milliers de jeunes de toutes les filières de se (re)construire après des histoires scolaires souvent chaotiques, de découvrir d'autres modes d'apprentissages, de rencontrer d'autres milieux et de goûter, enfin, aux premières réussites. Pour accompagner les élèves dans la réussite de leur parcours, nous vous rappelons la possibilité de les engager dans les nombreux challenges et concours ouverts aux filières de l'économie-gestion.

En voici une liste non exhaustive :



(\*) Le concours général des métiers, seul concours organisé par l'Éducation Nationale est ouvert à 5 spécialités du domaine de l'économe-gestion : Métiers du Commerce et de la Vente - Options A et B, Commercialisation et Services en Restauration, Cuisine, Organisation de Transport de Marchandises.

 (ex – Olympiades des Métiers) est une compétition mondiale des métiers en 3 étapes : parcours régional, parcours national, parcours mondial. Ses objectifs sont de **promouvoir les métiers** (plus de 60 métiers), **valoriser la jeunesse** (une cible de 5 000 candidats inscrits fixée par le Président de la République pour la compétition 2023), **faire de l'excellence une norme de la formation professionnelle**, **valoriser l'émergence des métiers pour répondre aux besoins économiques du territoire**. L'équipe de France des métiers issues des finalistes nationaux représentera la France lors de la compétition mondiale à Lyon en **2024**.

**Une mobilisation académique est attendue !**

Si l'un de ces concours devait vous interroger, vos collègues chargés de mission et nous-mêmes sommes à votre écoute pour vous apporter les compléments d'information.

## RESSOURCES ET COMMUNICATION

Des ressources nationales et [académiques](#) sont à votre disposition sur les sites officiels. Si vous souhaitez diffuser une ressource à l'ensemble de vos collègues vous pouvez vous adresser aux enseignants chargés de mission de vos disciplines.

Une **nouvelle solution de classe virtuelle** conforme à la réglementation remplace « Ma classe à la maison » du CNED. Entièrement gratuite, elle est disponible sur la plateforme [apps.education.fr](https://apps.education.fr). Nous vous invitons à consulter la [page Eduscol](#) pour découvrir ses fonctionnalités adaptées à vos usages pédagogiques ainsi que les modalités d'accès et les guides utilisateurs.

**Nous vous rappelons que toutes les communications professionnelles doivent être transmises via les adresses de courriel académiques.**

Nous comptons sur votre engagement pour poursuivre ensemble la transformation de voie professionnelle emmenant les élèves vers la réussite professionnelle.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Valérie LEBLOND

Josselin LEMAIRE

Florence VERNET